



# AES / AMP

Dès que possible

Contrat à Durée Indéterminée 26h/sem

## Description du poste

L'ALAHMI accueille environ 460 adultes, adolescents et enfants en situation de handicap, sur 10 établissements dans le Maine et Loire (Chemillé, La Jumellièvre, Vernantes). Afin d'assurer un accompagnement de qualité, 420 professionnels interviennent dans l'accompagnement éducatif, pédagogique et de soin. L'ALAHMI est à la recherche d'un Accompagnant Educatif et Social H/F en CDI dès que possible.

## Profil recherché

Critères obligatoires : • Formation : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social (DE AES) ou équivalent, • Expérience : Première expérience réussie dans le domaine de l'accompagnement éducatif et social idéalement dans le milieu du Handicap, • Compétences : Bonnes capacités relationnelles et d'écoute, capacité d'adaptation et de réactivité, sens des responsabilités et de l'organisation. Critère souhaitable : • Connaissance des publics en situation de handicap.

## Missions

L'accompagnant éducatif et social a pour mission d'accompagner et d'encourager l'autonomie des personnes en situation de handicap. Il doit favoriser leur insertion sociale en les aidant dans les actes de la vie quotidienne, en les soutenant dans leurs démarches et en les accompagnant dans leurs activités. Les missions principales sont les suivantes : ? Accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, déplacements...), ? Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées, ? Participer à la mise en place d'activités éducatives, ludiques et sociales visant à développer les compétences et les capacités des résidents, ? Assurer un suivi régulier de l'évolution de la personne accompagnée, ? Travailler en collaboration avec les différents professionnels et partenaires concernés, ? Participer aux réunions d'équipe

et de suivi.

### **Établissement**

#### **MAS La Rogerie**

2 rue de la Rogerie,

Chemillé-en-Anjou (49120)

Association : ALAHMI

### **Horaires**

Les informations ne sont pas renseignées.

Rythme de travail

Internat (6h-23h)

